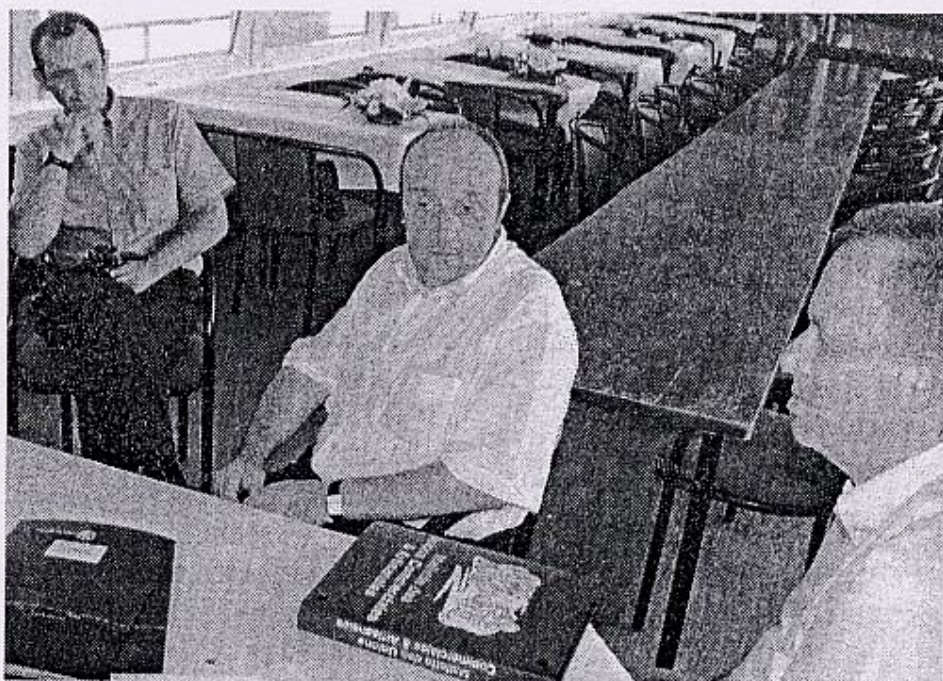


## URBANISME COMMERCIAL

# Les grandes surfaces et le petit commerce à la loupe

**U**rbanicom, c'est une nouvelle innovation que l'on doit à la chambre de commerce et d'industrie de la Drôme et qui fera sans doute école dans toute la France. Il s'agit de mettre en commun les informations sur les équipements commerciaux, traitées par toutes les CCI, au sein d'une base de données informatiques. Lancé en 1999 dans la Drôme, à l'initiative de Laurent Déré, ce logiciel est actuellement expérimenté au niveau régional. Et on étudie son éventuel déploiement à l'échelle nationale.

Ce procédé est en fait un véritable observatoire de l'évolution des surfaces commerciales. « *C'est un outil offrant une vision complète et précise de tout le commerce* », explique Pierre Brunet, président de la Commission régionale du commerce. Et qui sera particulièrement utile pour instruire les dossiers de demandes de création ou d'extension de surfaces commerciales en CDEC (1), Commission départementale d'équipement commercial présidée par le préfet qui autorise ou refuse ces mutations. Urbanicom permettra aux CCI de visualiser l'occupation territoriale des commerces et d'évaluer si l'accroissement des superficies est



Laurent Déré (à gauche), de la CCI de la Drôme, est l'auteur du procédé, permettant de stocker sur informatique les données commerciales d'un territoire et qui sera étendu à toute la France. Michel Tournier (au centre), président de la Commission nationale du commerce, défend ce projet, tandis que Pierre Brunet (à droite) suit sa mise en place régionale en cours d'expérimentation.

nécessaire ou correspond à un besoin des consommateurs. Il montre par exemple que la densité commerciale dans la Drôme est de 1 356 m<sup>2</sup> pour 1 000 habitants (contre 830 m<sup>2</sup> en moyenne nationale). Illustration concrète : « Si

*Carrefour s'installait dans le canton de Chabeuil, comme il en a le projet, Valence 2 serait rayé de la carte. Il n'y a pas de place pour les deux* », lance Pierre Brunet.

J.-M.C.

(1) La CCI a une voix sur 6 en CDEC